



MAIRIE de REILLY

Réunion du Conseil Municipal Séance ordinaire du 16 mai 2014

Ordre du jour :	
Propreté village Site Web mairie Retour réunion travaux Élections européennes Groupes travail	Le Marais Encaissement chèque Planning Divers

Étaient présents, :

Monsieur Patrick DESRUELLE, Maire,

Messieurs Michel MORIN, Pierre JOURNÉE et Hervé MONLEZUN, adjoints

Mesdames et Messieurs Françoise TOUET, Nicolas JONATHAN, Béatrice COQUET, Marc METZGER, Alain BAR et Sabah DUPUIS

Absence excusée (**pouvoir**) : Danièle BARDIZVARTIAN (**Béatrice COQUET**)

Secrétaire de séance : Mme Françoise TOUET

Heure de début de séance : 20h15

Le précédent compte-rendu a été lu et accepté à l'unanimité.

Monsieur le Maire a demandé la possibilité de rajouter à l'ordre du jour une délibération visant à élire les délégués SMOTHD. Cette demande a été acceptée à l'unanimité.

1. Propreté village :



Mairie de REILLY

Certains points visant à maintenir notre village propre doivent être rappelés aux habitants (flash) :

- . les déchets verts issus de la coupe des arbres doivent être ramassés et portés à la déchèterie,
- . les haies doivent être régulièrement entretenues et ne pas dépasser des propriétés,
- . les poubelles ne doivent pas restées exagérément sur les trottoirs (ramassage après le passage des éboueurs),
- . les déchets de coupe de gazon ne doivent pas être déposés dans le village (y compris les endroits reculés),
- . Les déchets issus de travaux ne doivent pas être laissés en stockage devant les propriétés lorsque les travaux sont terminés.

Enfin, il faut de nouveau rappeler que les horaires de tonte dominicale doivent être respectés (tolérée entre 10h et 12h30).

[Site web mairie](#)

MM Monlezun et Metzger ont présenté le projet de site web pour Reilly. Le nom de domaine et les principales caractéristiques de présentation ont été approuvés.

[Retour réunion travaux](#)

Une réunion relative à la poursuite des travaux de sécurisation du village a eu lieu. Les travaux devraient débuter début juillet (flash info à faire).

Les points suivants seront rappelés à Evia :

Après étude des deux compte-rendus dressés par M BOULLE, cabinet EVIA et Françoise TOUET, il convient de porter les corrections suivantes pour l'exécution des travaux :

Travaux carrefour rue du Clos SAMSON/Rue des Cartiers

- Un bateau sera exécuté devant la propriété de Madame JAPHET avec prolongement sur 2 mètres environ de bordures grès,
- Le « cédez-le-passage » sera maintenu au croisement Enfer/Cartiers.
- Un 2ème « cédez-le-passage » sera installé au croisement Enfer/Samson
- Les panneaux « croisement » et « virage dangereux » installés avant l'entrée de l'abbaye seront supprimés.

Aménagement au niveau de la rue de la Cavée de Magny

- La ½ lune ou banane est à exécuter, légèrement surélevée, en pavés de résine avec encadrement .

Caniveau rue du Clos Samson :

- Création d'un caniveau pour l'évacuation des eaux pluviales et ralentissement de la circulation en travers de la rue du Clos du Samson à hauteur de la propriété MERRIEN.
- Eventuellement un regard de drainage dans le chemin selon étude financière.

Point financier



Mairie de REILLY

Ces différentes modifications prises en compte, nous attendons le point financier, poste par poste, avant la prochaine réunion du 18 juin 2014. OS A SEPARER (dossiers préfecture et CG60 à distinguer).

Travaux parking devant mairie :

En attente de retour de la famille Nichanian : Hervé Monlezun sera chargé de suivre le dossier.

Élection européennes

Elles auront lieu le 25 mai prochain. Tableau du bureau de vote à dresser.

Groupes de travail

Monsieur le Maire indique que les noms des personnes ci-dessous ont été donnés à la CCVT pour former des groupes de travail

Délégués	Commissions
Patrick DESRUELLE	<ul style="list-style-type: none">• Aménagement du territoire, tourisme et culture• Education, Jeunesse, Sports & Social• Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
Michel MORIN	<ul style="list-style-type: none">• Gestion des déchets• Eau, assainissement et SPANC
Pierre JOURNÉE	<ul style="list-style-type: none">• Aménagement du territoire, tourisme et culture• Développement économique, emploi, formation
Hervé MONLEZUN	<ul style="list-style-type: none">• Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
Françoise TOUET	<ul style="list-style-type: none">• Eau, assainissement et SPANC

Le Marais

Annulation visite-conférence du 23 mai – report en juin ou juillet

Encaissement chèque : délibération 2014.031

Monsieur le Maire indique qu'un chèque de 100 euros concernant la location de l'église a été déposé en mairie

Les membres du Conseil municipal donnent leur aval à l'unanimité pour que ce chèque soit transmis pour encaissement aux services du trésor public.

Planning

Dates à retenir (flash à faire) :

- 22 juin : barbecue communal –organisation Béatrice, Alain, Jonathan ...
- 14 septembre : repas des Aînés
- 4 et 5 octobre : Osier
- 13 décembre : Noël



Béatrice COQUET s'occupe du nettoyage du monument situé sur la RD6
Sabah DUPUIS gère le fleurissement
Hervé MONLEZUN s'occupe des décorations de Noël
Sabah DUPUIS et Danièle BARDIZVARTIAN participeront aux réunions concernant les nouveaux rythmes scolaires

Voisins vigilants : point à faire avec la gendarmerie après les élections.
Monsieur le Maire en profitera également pour évoquer la vidéo-protection ainsi que le problème des accidents mortels de la RD153 et du carrefour au bois des Acacias.

Défense incendie Courtieux : relancer le projet en réunissant tous les protagonistes

Feux artifice – lanternes,... : rappel et maintien des arrêtés municipaux ont été pris pour interdire les feux d'artifice et les lâchers de lanterne lors de manifestations publiques et privées.

Locations : 2014.032

Monsieur le Maire propose de minorer les loyers du 5 et 5bis rue du Réveillon de 80€ mensuels à l'établissement des prochains baux de ces logements (1^{er} Juillet 2014). Cette demande a été acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal. L'information sera transmise aux services du trésor public.

Désignation délégués SMOTHD : délibération 2014.033

Monsieur le Maire indique qu'il est délégué de droit auprès du Smothd et qu'il convient d'élire un délégué supplémentaire et son suppléant.

Après vote :

Monsieur Monlezun est élu délégué supplémentaire avec 11 voix

Monsieur Journée est élu délégué suppléant avec 11 voix.

La séance est levée à 1h30. Date prévue pour le prochain Conseil : vendredi 20 Juin (20h15)

Le Maire

Les Adjoints

Les conseillers